

**Les Compagnons du Moulin de Ferrières recrutent
un chargé de mission (m/f/x) 4/5 temps « Alimentation »**

Appel à candidatures

Contexte et territoire :

Le GAL (Groupe d'Action Locale) Burdinale Mehaigne est actif sur les communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Ses objectifs et missions s'inscrivent principalement dans le cadre du programme européen de développement rural LEADER, une démarche visant à fédérer les acteurs locaux publics et privés autour de divers projets de développement durable.

Dans le cadre de la nouvelle programmation 2023-2027, le GAL travaille avec des opérateurs du territoire pour certains projets : c'est le cas pour la fiche-projet « Le savoir faire du Pays Burdinale Mehaigne dans nos assiettes » portée par l'asbl « Les compagnons du Moulin de Ferrières ».

Les Compagnons du Moulin de Ferrières recherchent donc un(e) chargé(e) de mission pour mener le projet « Le savoir faire du Pays Burdinale Mehaigne dans nos assiettes».

Description de la fonction :

Le projet s'articule en 4 axes, portés par le (la) chargé(e) de mission :

- Axe 1 : Favoriser les collaborations entre les producteurs locaux ;
- Axe 2 : Développer les filières locales de transformation ;
- Axe 3 : Renforcer les filières locales de distribution ;
- Axe 4 : Favoriser et développer les initiatives de cohésion et d'insertion sociale.

La fiche descriptive détaillée du projet est jointe en annexe de l'appel à candidatures.

Niveau d'études et expériences :

Diplôme de l'enseignement universitaire de type long (Master) en environnement/ bioingénieur/développement durable ou pouvant justifier d'une expérience probante en lien avec la mission.

Connaissances demandées :

- Connaissance du milieu rural et de ses enjeux ;
- Connaissance du territoire du GAL Burdinale Mehaigne ;
- Connaissance des acteurs locaux et des acteurs institutionnels en la matière ;
- Connaissance de base du fonctionnement des institutions communales et régionales ;

- Connaissances informatiques (Word, Excel, Powerpoint, Mailchimp, Wordpress, réseaux sociaux) ;
- Connaissance de base de la loi sur les marchés publics.

Compétences demandées :

- Coordonner un projet impliquant diverses parties prenantes (Communes, CPAS, producteurs locaux, citoyens etc.) ;
- Mobiliser les personnes ressources ;
- Animer des réunions de groupes de manière participative ;
- Communiquer sur le projet (rédaction d'articles, présentations, prise de parole) ;
- Assurer la gestion administrative et financière du projet : rédaction de rapports, PV de réunions, procédures d'appels d'offres, suivi budgétaire...
- Organiser des évènements.

Profil recherché :

- Avoir le goût pour le travail de terrain et les échanges avec les acteurs et partenaires du territoire ;
- Avoir l'esprit d'équipe ;
- Être autonome et proactif ;
- Avoir une rigueur organisationnelle ;
- Faire preuve d'aisance relationnelle (prise de parole, maîtrise et gestion de réunions) ;
- Faire preuve de capacité rédactionnelle et d'esprit de synthèse.

Divers :

- Permis B et véhicule personnel ;
- Être disposé à travailler occasionnellement en soirée et le week-end ;
- Être dans les conditions APE est un atout.

Description du poste :

- Régime de travail : 4/5 temps (30h24/semaine) ;
- Contrat à durée indéterminée en lien avec la durée du subsidé LEADER (4 ans) ;
- Lieu de travail : Maison communale de Héron, place Communale 9 à Couhtuin et bureaux du GAL, place Faniel 8 à Wanze, avec des déplacements réguliers sur le territoire du GAL ;
- Le télétravail est possible occasionnellement ;
- Entrée en fonction souhaitée : dès que possible ;
- Rémunération : échelle barémique 4.2 de la commission paritaire 329.02 + prime de fin d'année et pécule de vacances + remboursement des frais de missions et frais de déplacements domicile-travail (voiture et/ou vélo)

Procédure de recrutement :

- Envoi d'un CV, d'une lettre de motivation, d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1 de moins de 3 mois) sous la forme d'un fichier pdf unique pour le **15 février 2024** à info@moulinferrieres.be
- Une phase de pré-sélection se fera sur base des dossiers de candidatures reçus. Les candidats sélectionnés seront invités à un examen écrit dans la deuxième quinzaine de février 2024 puis à un entretien oral.

Pour tout renseignement :

Valérie PINEL – Coordinatrice du GAL Burdinale Mehaigne – 085/23.05.25 – 0479/458.408 - coordination@pays-burdinale-mehaigne.be



Avec le soutien de
la



Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

Annexe

Description fiche projet « Pour un Pays Burdinale Mehaigne inclusif et solidaire »

Axe 1 : Faciliter l'accessibilité des personnes aux activités du territoire

Le territoire du Pays Burdinale Mehaigne compte un potentiel touristique important ainsi qu'une offre événementielle et culturelle, riche et diversifiée : des hébergements insolites et de terroir, des établissements Horeca et des commerces locaux, de nombreux circuits de balades, des espaces de sports et loisirs, des attractions touristiques, bon nombre de fêtes de villages, des évènements spécifiques annuels tels la Fête des pommes, les Fêtes de Wallonie, la Fête des fous, une offre culturelle très variée, etc...

Les objectifs de cet axe de travail sont multiples :

- rendre accessible à tous cette offre touristique, culturelle et événementielle ;
- favoriser la rencontre, la participation active ;
- renforcer le lien social ;
- et lutter contre le mal-être psychologique.

a. L'accessibilité physique

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, on nomme « handicap » la limitation des possibilités d'interaction d'un individu avec son environnement, causée par une déficience qui provoque une incapacité, permanente ou non et qui mène à un stress et à des difficultés morales, intellectuelles, sociales ou (et) physiques.

Par ailleurs, le handicap peut-être visible ou invisible. On peut penser aux personnes se déplaçant difficilement, en fauteuil roulant, aux personnes malvoyantes, malentendantes, aux personnes porteuses d'une maladie entraînant une déficience temporaire ou définitive, visible ou non mais aussi aux PMR telles par exemples également les familles avec des poussettes, etc...

Il s'agit donc de renforcer l'accessibilité physique des évènements touristiques, culturels, locaux, des commerces et lieux publics pour les personnes à mobilité réduite et porteuses de handicaps, qu'ils soient visibles et invisibles. Les contraintes liées à un handicap « visible » sont évidentes mais celles liées à certaines maladies (comme par exemple la maladie de Crohn) ou la surdit  ne sont pas visibles, pourtant les personnes porteuses de ces handicaps rencontrent aussi des difficultés en dehors de chez elles (avoir acc s   des toilettes par exemple). Il faut donc agir pour rendre notre territoire accessible   tous et pour que chacun puisse profiter de la richesse et de la diversit  offerte par les acteurs du territoire. Les actions mises en place devront avoir un impact concret sur le terrain et tendre vers une inclusion de tous.

b. L'accessibilit  socio- conomique

Il s'agit ici de d mocratiser l'acc s aux  v nements locaux, qu'ils soient touristiques, culturels ou  v nementiels, en les rendant accessibles   tous, mais aussi de mettre en avant la (re)d couverte du patrimoine et des espaces naturels de notre territoire.

À l'heure actuelle, la crise économique impacte de plein fouet tous les citoyens, engendrant une tendance à l'immobilisme et au repli sur soi. Or, changer du quotidien, prendre du temps pour soi et s'amuser en famille sont des besoins essentiels pour le bien-être de tous. Le projet veut donc lever ces freins financiers et proposer des activités « 0 euro ou presque ».

Axe 2 : Rencontrer l'offre et la demande pour le volontariat grâce à une plateforme " Pays Burdinale Mehaigne solidaire "

De nombreuses personnes sur le territoire ont des compétences et du temps à mettre à disposition, et de l'autre côté des personnes, des associations, des structures ont besoin de ces compétences. La demande et l'offre ont tout intérêt à se rencontrer : c'est ici l'esprit de cet axe 2.

La concrétisation de ce projet est la création d'une plateforme informatique spécifique au territoire permettant d'offrir ou de demander un service. Cette plateforme de solidarité aura l'avantage d'être ouverte à tous, sans discrimination (tout citoyen, associations, écoles, groupement de jeunesse, etc...).

La gestion de cette plateforme sera coordonnée par le chargé de mission avec le soutien actif d'un comité de pilotage composé de citoyens. La plateforme ne peut pas vivre sans cet accompagnement humain, indispensable pour promouvoir le volontariat localement. La plateforme est un moyen technique pour soutenir la dynamique mais le retour d'expériences similaires amène à penser que l'outil seul ne peut fonctionner sur le long terme. Ce comité de pilotage citoyen sera un réel plus pour la pérennisation de cet outil.

Les domaines d'aide pour lesquels ce projet peut être utile sont très variés : aide au bricolage à domicile, jardinage, coaching dans les clubs sportifs, guide nature pour les sorties scolaires, accompagnement ou animation dans des activités parascolaires ou post-scolaires, assistance à l'expression écrite, accompagnement de personnes à mobilité réduite, présence auprès de personnes malades, ateliers de transmission du savoir et savoir-faire « de grand-mère » (cuisine, conserverie, réduction des déchets...) etc. ; il n'y a pas de limite à l'imagination des situations nécessitant de l'aide bénévole.

Axe 3 : Mise en réseau et visibilité des différents services à la personne

Cet axe s'adresse plus particulièrement à nos aînés. Il existe de nombreux outils, structures à leurs services mais ceux-ci ne pas forcément visibles et connus de tous les aînés. Il s'agira de les mettre en avant et de rendre visible ce qui existe, ce qui est disponible pour eux et de répondre à leurs besoins.

L'objectif secondaire est de combler les inégalités de services entre les Communes en mettant en place un réseautage des différents services à la personne sur notre territoire. En effet, toutes les Communes ne disposent pas des mêmes moyens humains et des mêmes services. Par exemple, il existe 2 Conseils communaux consultatifs des aînés sur les 4 Communes et également 2 Plans de Cohésion sociale (PCS). Leur expérience est à utiliser et diffuser pour impulser de nouvelles pratiques qui rayonneront sur l'ensemble du territoire.

De manière transversale, une attention particulière sera portée à la mobilité des aînés. Il n'est pas rare de constater que les aînés ne bénéficient d'aucun moyen de locomotion ou sont isolés. Les moyens de transport en commun ne correspondent pas nécessairement à leurs besoins (horaires décalés, peu de correspondances, longs trajets pour « petite course »). La plateforme « Pays Burdinale Mehaigne solidaire » pourrait contenir une base de données de chauffeurs bénévoles afin de faciliter l'accès aux soins de santé, aux évènements, aux commerces... et permettre de mutualiser les déplacements en créant un système de transports groupés vers les différents marchés communaux par exemple.